

LES SCOP : SUIVONS LE MOUVEMENT !

Les entreprises coopératives sont de plus en plus dans l'air du temps et deviennent des modèles économiques de références, capables d'assurer pérennité et dynamisme aux entreprises.

Le Mouvement SCOP Entreprises, véritable réseau dédié aux entreprises coopératives, rassemble plus de 1 900 coopératives sur tout le territoire. C'est aussi un formidable levier qui permet la promotion de projets d'entrepreneuriat coopératif auprès des acteurs politiques, économiques et sociaux. Ce réseau est réparti en 12 Unions régionales. L'URSCOP Ile de France - Haute Normandie – Centre Orléanais – Dom Tom est l'une d'entre elles.

LE SUCCÈS SCOP PAR UNE IMPLICATION EXEMPLAIRE DES SALARIÉS DANS LE PROJET D'ENTREPRISE.

Une SCOP, Société Coopérative de Production, est une entreprise qui a les mêmes contraintes de rentabilité que toute autre.

Elle a pourtant une particularité, et de taille, c'est d'appartenir d'abord et avant tout à ses salariés. En effet, les actionnaires sont les salariés eux-mêmes, détenant au minimum 51% du capital et 65% du droit de vote, ce qui fait d'eux des associés majoritaires.

Ces entreprises coopératives sont par ailleurs gérées démocratiquement : **tout salarié associé détient une voix dans les décisions d'Assemblée Générale**, quelle que soit sa position hiérarchique ou la quantité du capital détenu. Ce sont des **salariés associés décideurs**, qui **élisent leurs dirigeants** et récupèrent **le fruit de leur travail** sous forme de dividendes et/ou de participation. Car depuis toujours, la règle des 3 tiers est pratiquée dans les entreprises coopératives.

Quel point commun existe-t-il entre **Alpha Taxis**, compagnie de taxis parisienne avec une flotte de 1 200 chauffeurs de taxis associés et le **Théâtre du Soleil** d'Ariane Mnouchkine dont la réputation et la notoriété ne sont plus à faire ?

Quel rapport peut-il bien y avoir entre l'**ECF**, l'Ecole de Conduite Française et la société **Chèque Déjeuner** ?

Quel lien entre **Ethiquable**, acteur de référence du commerce équitable et le journal **Alternatives Economiques** ?

Toutes ces entreprises sont des coopératives. Tous ces salariés exercent leur profession sans dépendre d'actionnaires extérieurs. Toutes ces sociétés allient démocratie et performance économique.

Dans le monde, ce sont 800 millions de sociétaires qui sont organisés en coopératives. Ce mode de management qui place l'humain au cœur de son action donne une plus grande chance de pérennité à l'activité et fonctionne sur une logique de long terme.



L'URSCOP, L'EXPERTISE D'UN RÉSEAU

L'URSCOP Ile-de-France, Haute Normandie, Centre Orléanais, DOM-TOM centralise 300 coopératives qui emploient 12 500 salariés.

Même si la moyenne nationale est de 21 salariés par entreprise, certaines en comptent plusieurs centaines, comme **Chèque Déjeuner** (1 800 salariés), **Acome** (1 100 salariés, secteur des télécommunications), ou **UTB**, (800, secteur du Bâtiment) par exemple.

L'URSCOP est réseau de conseils stratégiques et d'accompagnement dédié aux entreprises coopératives de la région. Elle est présente pour tous les temps forts des coopératives, en termes de gestion économique et financière, de ressources humaines et d'animations coopératives.

De l'étude de la faisabilité économique à l'immatriculation de la société, elle conseille aussi les entrepreneurs dans la création d'une nouvelle entreprise, la transmission d'une société en coopérative (dans le cadre du départ à la retraite du dirigeant par exemple) ou parfois la reprise à la barre du Tribunal d'une société en difficulté.

Ces dix dernières années, ces nouvelles coopératives ont permis la création de plus de **12 000 emplois** en France, avec des taux de pérennité de plus de **80%** à 10 ans.

L'URSCOP est donc un puissant service d'aide à la création et au développement. Sous la houlette d'un Conseil d'administration représentant les coopératives de la région et présidé par Jacques LANDRIOT (PDG de Chèque Déjeuner) et de sa directrice Sylvie Nourry, des permanents accompagnent les entreprises coopératives dans toutes leurs démarches.

Créer une coopérative, **transmettre** des valeurs et des expériences, **reprendre** une entreprise existante en coopérative, c'est tout le **savoir-faire** de **SCOP Entreprises** et de **l'Union Régionale** qui s'exprime à travers des centaines de projets chaque année.

Contact URSCOP : Syvie Nourry / Directrice
100, rue Martre 92110 Clichy la Garenne
Tél. : 01 40 87 87 00 / www.scop-idf.coop / snourry@scop.coop